

Voici le compte rendu

Du concours de meutes dans la voie du chevreuil, organisée par l'AFACCC 18, le dimanche 2 mars 2008, dans la forêt domaniale de Thou, (cher).

Composition du jury : Gérard Dorme (président), Louis Barthelemy, Jacky Horveno, Pascal Brunet.

Ciel couvert, vent modéré, température : 11 degrés l'après-midi.

Lot n°1 : 10 beagles d'un très bon modèle de chasse appartenant à Jérôme Bilbeau, le gué de sable 18210 Banneron.

Découplés à 8h05 à l'allée de la caravane, les chiens bien groupés quêtent avec application, les conducteurs foulent dans la parcelle 39, un lancer se produit, une chevrette vue par un juge. Une chasse vive et soutenue s'engage avec le lot bien ameuté, les chiens maintiennent l'animal, la menée prend la direction de la Bouloie, puis revient ensuite vers le carré d'attaque.

La chasse perd alors de son intensité ; un défaut se produit à 8h40. Ce défaut est toutefois bien relevé par l'ensemble du lot qui poursuit sa chasse en forlonger. A 9h15 plusieurs chevreuils débouchent dans un champ de colza, toujours menés par 9 chiens. Ce lot homogène et bien ameuté chasse encore à la fin du temps imparti.

Notons la conduite sportive des conducteurs qui sont restés aux chiens pendant toute la durée de la prestation.

Note attribuée par les juges : 188 points.

Lot n°2 : 5 porcelaines d'un très bon modèle de chasse appartenant à Guy Goussard, la Ferme du Magny 21330 Vertault.

Découplés à 9h45 au chemin communal, dans la parcelle 18, les chiens s'enfoncent rapidement dans les sous bois. Après quelques récris, un lancer se produit à 9h50, la menée prend la direction de Lunerette avec 4 chiens. Les conducteurs tentent de faire rallier le cinquième, sans résultat. Ce chien s'empaumera finalement la voie d'un autre animal, qu'il chassera seul jusqu'à la fin du temps imparti. Rapidement plusieurs chasses se forment (trois). A 9h55, un chevreuil est vu par un juge, mené par 2 chiens, un troisième ralliera par la suite. Une menée plus soutenue s'engage alors, la chasse passe par le bois de Houët, par le bois Rillé et ensuite remonte vers la ferme de Houët d'en haut. Ils mèneront leur animal jusqu'à la fin du temps imparti.

Ce lot très chasseur a été pénalisé par les difficultés qu'il a rencontrées pour rester à meuté.

Note attribuée par les juges : 140 points

Lot n°3 : 8 chiens, 4 AFPV ET 4 BRIQUETS VEND2ENS APPARTENANT à Jean-Claude Ducreuzet, Savigny 03130 Verneix.

Découplés à 15h10 à la croix Saint-Firmin, un lancer se produit immédiatement, un chevreuil chassé par 4 briquets et 2 anglo traverse le pierré. Un défaut se produit à 15h20, défaut relevé rapidement, s'en suit alors une menée vigoureuse en direction du domaine du Thou. Suite à un autre défaut également très bien relevé, un chevreuil débuche, mené par un seul chien, (un briquet bien gorgé) le tout suivi par un autre chevreuil, qui semble lui, chasser le briquet ? Les autres chiens appuyés par les conducteurs relancent un autre animal, qui sera chassé jusqu'à la fin du temps imparti.

Plusieurs chasses se sont formées pendant la prestation de ce lot, composé cependant de chiens très chasseurs.

Note attribuée par les juges : 143 points

